

*Proposition présentée par les députés :*  
*M<sup>mes</sup> et MM. Céline Amaudruz, Stéphane Florey,*  
*Patrick Lussi, Eric Bertinat, Antoine Bertschy,*  
*Christo Ivanov, Guy Mettan, Jean-François*  
*Girardet, Morgane Gauthier, François Lefort,*  
*Eric Leyvraz et Christina Meissner*

*Date de dépôt : 20 avril 2010*

## **Proposition de résolution pour le maintien durable du Haras national d'Avenches**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que le Conseil fédéral propose de réaliser des économies en supprimant le Haras national d'Avenches;
- que plus de 230 000 personnes s'occupent de chevaux en Suisse;
- que la filière du cheval rapporte plus de 85 millions aux cantons et à la Confédération;
- qu'en investissant dans le Haras national d'Avenches, la Confédération permet à toute une filière de vivre;
- qu'en sauvegardant le Haras national d'Avenches, la Confédération garantit la survie de la race suisse du cheval franches-montagnes;

invite le Conseil d'Etat

à intervenir auprès de l'Assemblée fédérale pour maintenir durablement le Haras national d'Avenches.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 25 février 2010, le Conseil fédéral a proposé de réaliser des économies de CHF 7'000'000.- en supprimant le Haras national d'Avenches.

Le Haras national d'Avenches a pour mission l'amélioration des conditions d'élevage et d'utilisation du cheval en milieu rural.

Les prestations fournies par le Haras à la filière du cheval suisse concernent :

- la détention des animaux et l'élevage chevalin;
- la santé animale et humaine;
- les loisirs;
- le sport et l'éducation;
- la recherche et la formation.

L'importance économique nécessite d'être relevée :

- plus de 230 000 personnes s'occupent de chevaux en Suisse;
- 1,5 milliard de F de chiffres d'affaires;
- la filière du cheval rapporte plus de 85 millions aux cantons et à la Confédération;
- le Haras national d'Avenches génère 1,5 million de rentrées;
- le Haras national paie à la Confédération un loyer de 1,5 million par an.

Il sied ainsi de relever que son coût réel n'est pas de CHF 7'000'000.- mais de 4 millions.

En investissant 4 millions par année dans le Haras national d'Avenches, la Confédération permet à toute une filière de vivre et garantit la survie de la race du cheval franches-montagnes, seule race chevaline d'origine suisse, qui ne pourrait être assumée uniquement par les privés.

La disparition de la race des franches-montagnes aurait pour effet de remettre en question les engagements pris par notre pays dans le cadre de la Convention de Rio sur la biodiversité.

Et pourtant, il risque de fermer d'ici deux ans. Le Conseil fédéral en prévoit la suppression à fin 2011.

Fermer ce centre de formation et de compétences, soutien indispensable de la filière équine, serait une catastrophe aussi bien pour les professionnels que les amateurs du cheval alors qu'il représenterait une économie bien maigre sur un budget fédéral chargé par d'autres dépenses bien plus inutiles !

En effet, il faut promouvoir l'élevage d'équidés et les sports équestres, ainsi que le potentiel économique lié au cheval.

Ce centre de compétence et de formation est indispensable non seulement pour les détenteurs de chevaux, mais également pour la recherche en médecine du cheval.

Enfin, le Haras national d'Avenches est devenu, depuis sa création en 1899, un véritable outil de développement rural en développant la participation à la création de valeurs ajoutées considérables pour les régions rurales et les périphéries de toutes les grandes villes suisses.

L'intérêt général est certainement d'assurer l'avenir du Haras national d'Avenches à disposition de l'ensemble de la filière du cheval.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver bon accueil à la présente résolution.